

LE BOURGEOIS DE CROSSEN

LES ÉVÉNEMENTS EN EUROPE

La conquête d'Alger

Le 2 août 1829, La Bretonnière, commandant l'escadre qui bloque Alger, fait une dernière tentative de conciliation auprès du dey, qui refuse sur les conseils du consul d'Angleterre. Quand son vaisseau s'éloigne, les batteries du port ouvrent le feu sur lui. Le 31 janvier 1830, la France décide une expédition contre Alger et prévient les puissances européennes qu'elle veut venger l'affront fait à son consul et détruire un repaire de pirates. La Russie, puis l'Autriche et la Prusse approuvent. La Grande-Bretagne demeure hostile à ce projet.

Il suffit de trois mois pour rassembler à Toulon 567 bâtiments, 35.000 soldats et des monceaux d'approvisionnements. L'expédition est placée sous le haut commandement de l'amiral Duperré et du maréchal de Bourmont. Les troupes sont débarquées du 13 au 16 juin 1830 à Sidi-Ferruch. Le 19, elles dispersent à Staouéli les 40.000 soldats du dey commandés par son gendre, Ibrahim. Elles investissent le Fort-L'Empereur le 3 juillet et [prennent la ville](#) le 5.

Une semaine plus tard, le dey Hussein et sa famille sont transportés à Naples. Le bey de Titteri et celui d'Oran font leur soumission à la France. Celui de Constantine n'ayant pas répondu, des troupes françaises occupent Bône. L'Angleterre fait grise mine.

La révolution de juillet 1830

La première révolution avait semé dans les esprits des idées qui paraissaient alors généreuses et dont nous avons dû constater à l'expérience qu'elles sont utopiques et pernicieuses. Quoiqu'il en soit, il était alors impossible de gouverner la France sans tenir compte de ce changement dans les mentalités.

C'est ce qu'avait compris Provence, sans doute à contrecœur, mais que ne comprend pas son frère cadet, qui lui succède en 1824. Partisan inconditionnel de l'absolutisme royal, [Artois](#) se tourne peu à peu vers une forme de gouvernement autoritaire pour pratiquer une politique qui heurte les opinions des Français de l'époque, avec par exemple le rétablissement de la censure le 24 juin 1827.

Le 8 août 1829, il confie au prince Jules de Polignac, qui est le type même de l'émigré - ceux dont Talleyrand avait dit : *Ils ont tout oublié et rien appris* -, la formation d'un nouveau ministère qui est à son image et qui est décidé à gouverner au besoin par ordonnances, ainsi que le prévoit l'article 14 de la Charte. La Chambre est donc dissoute le 16 mai 1830, mais les élections amènent un gain de 53 sièges pour l'opposition

Estimant qu'il s'agit là d'une véritable rébellion contre l'autorité royale, Artois signe quatre ordonnances le 25 juillet : la première supprime la liberté de la presse ; la seconde dissout la Chambre dont l'élection aurait été faussée par des manœuvres électorales ; la troisième modifie la loi électorale en privilégiant les propriétaires par rapport aux commerçants et industriels ; la quatrième fixe les dates des élections et de réunion de la nouvelle Chambre.

Connue à Paris le 26, [cette nouvelle déclenche l'insurrection](#) qui, en trois jours, [balaye la monarchie légitime](#). Le dénouement en est l'embrassade de La Fayette et du duc d'Orléans sous les plis du drapeau tricolore.

Le Royaume de France a vécu. Orléans n'est plus que le roi des Français, le roi "bourgeois". Durant tout son prétendu règne, il courra après une légitimité introuvable et que personne ne veut lui reconnaître. Il est en réalité quatre fois usurpateur : en ayant accédé à un pseudo-trône au rabais à la faveur d'une révolution, en usurpant le trône de ses cousins qui l'ont eux-mêmes usurpé de leur neveu, en accédant à ce trône alors qu'il n'est pas le premier sur la liste de succession, en accédant au trône alors qu'en qualité de fils de régicide il en est, lui et ses descendants, à tout jamais écarté. Mais l'ambition démentielle des Orléans est satisfaite : ils remplacent - enfin ! - la branche aînée sur un trône que son usurpation venait d'ailleurs de déshonorer.

Les Orléans sont la révolution et la franc-maçonnerie en chair et en os. De nouveau, la France se lance dans l'aventure révolutionnaire, ce qui provoque une fermentation des esprits dans toute l'Europe (en Italie, par exemple, à Modène, à Parme, dans les Marches et en Romagne, mais aussi en Pologne russe) ; cette Europe, alors presque totalement sous le régime monarchique, manifeste, tout naturellement, une vive hostilité contre ces soubressauts.

Le 22 juillet, le duc de Reichstadt, l'ex-Roi de Rome, l'Aiglon, meurt de tuberculose à Schoenbrunn. L'héritier impérial est désormais Louis Napoléon Bonaparte, troisième fils d'Hortense et de Louis (du moins officiellement de ce dernier), ses deux frères aînés étant prédécédés, le premier, Napoléon Charles, à La Haye en 1807, et le second, Napoléon Louis, quelques années plus tôt en Italie. Ce nouvel héritier présomptif d'une "dynastie" déchue n'inquiète guère.

L'indépendance de la Belgique

Suite aux événements français, la révolution éclate à Bruxelles dès le 25 août 1830. Un gouvernement provisoire se constitue le 25 septembre et, le 27, après une bataille autour du parc de Bruxelles, l'armée néerlandaise doit se retirer. L'indépendance est proclamée le 4 octobre. L'armée néerlandaise évacue le territoire belge, sauf la place d'Anvers. Une assemblée constituante est élue le 3 novembre 1830. Les grandes puissances de l'époque (Grande-Bretagne, Autriche, France, Prusse et Russie) se réunissent en conférence à Londres, à la demande du roi des Pays-Bas, reconnaissent la séparation de la Belgique des Pays-Bas le 20 décembre 1830 et, par le protocole du 20 janvier 1831, proclament la neutralité du nouvel État, qui doit renoncer à la Flandre zélandaise, au Limbourg néerlandais et au Luxembourg.

Le congrès national vote la constitution du 7 février 1831, qui prévoit un régime de monarchie parlementaire. Dès le 3 février, le trône avait été offert au duc de Nemours, second fils du duc d'Orléans, mais l'intervention hostile de l'Angleterre oblige ce dernier à refuser. Le 4 juin 1831, le congrès offre donc la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha qui inaugure son règne le 21 juillet 1831.

Les hostilités reprennent avec les Pays-Bas lors de la campagne des Dix Jours, en août 1831. La conférence de Londres impose à la Belgique le traité des XXIV Articles, que les pays-Bas se refusent à reconnaître. Grâce à l'appui britannique et français, les Belges réussissent à s'emparer de la forteresse d'Anvers en décembre 1832. Mais ce n'est que le 19 avril 1839 que le traité définitif entre la Belgique et les Pays-Bas est signé à Londres.

Désirant consolider ses liens avec la Belgique, Orléans marie sa fille aînée, Louise, au roi des Belges, Léopold de Saxe-Cobourg, en la chapelle du château de Compiègne, le 6 août 1832.

Les troubles perdurent en France

L'anticléricalisme se développe. Des légitimistes font célébrer, le 3 février 1831, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois un service à la mémoire du duc de Berry, assassiné 11 ans auparavant. La foule envahit l'église et la saccage, sous l'œil impassible de la police et de la garde nationale. Le lendemain, elle saccage l'archevêché

Le 2 mars, le peuple défile devant le Palais-Royal, où réside le duc d'Orléans, en réclamant de l'ouvrage et du pain. Le 10 mars, il attaque l'ambassade de Russie dont les troupes matent l'insurrection polonaise. La presse libérale soutien avec ardeur les révolutionnaires italiens des États pontificaux.. En avril, à l'occasion d'un procès contre dix-neuf libéraux, qui sont d'ailleurs acquittés, la foule crie : *Vive Napoléon II !*

Le 14 septembre, Casimir Perrier, le Premier ministre, ayant refusé de secourir Varsovie, la foule crie dans la rue : *Vive la Pologne, guerre à la Russie !* Des barricades s'élèvent, mais l'armée rétablit le calme.

Le 4 janvier 1832, sous la direction du républicain Considérant, des émeutiers tentent d'incendier une des tours de Notre-Dame. Les 2 et 3 février, des légitimistes, sous la direction d'un dénommé Poncelet, complotent de prendre d'assaut les Tuileries, un soir de bal, et de massacrer toute la famille d'Orléans. Ces complots sont éventés.

Le 27 février 1832, Bertier de Sauvigny, neveu de l'intendant de Paris massacré en 1789, commet en cabriolet un attentat contre Orléans, qui échoue ; arrêté, il sera acquitté.

À Grenoble, le 12 mars, des jeunes gens caricaturent grossièrement Orléans. N'étant pas sûr de la garde nationale, le préfet, Maurice Duval, fait donner la troupe : il y a une dizaine de blessés. La ville s'enflamme et exige le départ du 35^{ème} de ligne, qui doit évacuer Grenoble sous les huées. C'est ce que l'on appela la conduite de Grenoble.

Le 5 juin 1832, lors des obsèques du général Lamarque, vieux soldat de l'Empire et député d'opposition, un coup de feu est tiré, sans qu'on sache par qui. L'émeute éclate ; un commandant est tué ; le régiment de dragons se retire, laissant la moitié de Paris aux mains des insurgés. Les combats reprennent le lendemain. Dans la nuit, la troupe et les gardes nationaux demeurés fidèles au gouvernement, sous la direction ferme du général Lobau, ont déjà repris certains quartiers. Le dernier carré d'émeutiers se retranche dans le quartier Saint-Merri. Tout est rentré dans l'ordre à la fin de la journée.

Le 19 novembre 1832, un dénommé Bergeron tire un coup de pistolet contre Orléans, et le manque. Il sera lui aussi acquitté.

La révolte des canuts de Lyon

Depuis la Renaissance, Lyon est en France la capitale de la soie. Les soyeux, c'est-à-dire les patrons et commanditaires de cette industrie, ne touchent jamais eux-même la matière : à cette époque encore, ce sont exclusivement des négociants. Ils achètent la matière brute, la font filer, tisser, travailler, et revendent le produit fini.

Le travail matériel de la soie est confié à des ouvriers en soie, que l'on appelle à Lyon les canuts. Chacun d'eux est propriétaire de son métier (ses métiers s'il a quelques moyens) dans son propre atelier où il travaille dur, à façon, en famille avec au plus un ou deux compagnons. Chacun d'eux est au fond un artisan, fier de son savoir-faire. Les ateliers sont regroupés dans des immeubles aux étages élevés pour offrir assez de place pour le métier et de grandes fenêtres, car c'est un métier où il faut voir clair. Ils sont regroupés dans le quartier Saint-Georges sur la rive droite de la Saône, et

surtout sur les flancs du coteau de la Croix-Rousse, où les immeubles peuvent s'étagérer.

La journée est longue et le travail dur, mais la renommée des soieries lyonnaises est universelle.

À l'époque, les soyeux sont cent trente, donnant du travail à 40.000 canuts. Sous l'Empire, ceux-ci gagnaient de 4 à 6 francs par jour. En 1831, ils gagnent moins de vingt sous. Des coalitions se forment donc et, pour prévenir de possibles désordres, le préfet du Rhône, en accord avec le gouvernement, réunit soyeux et canuts et obtient que soit fixé un tarif de salaire minimum.

La plupart des soyeux refusent et le Conseil de Prud'hommes leur donne raison.

Alors [l'insurrection éclate](#). Les canuts descendent de la Croix-Rousse et se heurtent à la garde nationale. Il y a des morts.

L'émeute se renforce, déborde l'armée et s'empare de la Préfecture et de l'Hôtel de Ville. Les autorités quittent Lyon, laissant les insurgés maîtres de la ville.

Le maréchal Soult et le duc d'Orléans, fils aîné du pseudo-souverain, marchent sur Lyon à la tête d'une armée de 20.000 hommes. Le duc prêche la paix et l'ordre est rétabli.

L'importance de ce tragique événement réside dans le fait qu'il est en réalité la première révolte spécifiquement ouvrière au XIX^{ème} siècle.

La pitoyable équipée de la duchesse de Berry

Veuve du duc de Berry et mère d'Henri, duc de Bordeaux, l'enfant du miracle, [Marie-Caroline](#), fille de François I, roi des Deux-Siciles, rêve de voir son fils s'asseoir sur ce trône dont il est l'héritier aux yeux des légitimistes, après les abdications successives (et quasi-simultanées) de son grand-père Artois et de son oncle Angoulême. Elle songe à soulever le Midi et la Vendée, deux régions où l'opposition à la révolution a été particulièrement forte. À Holyrood, ayant connaissance de ces projets, son beau-père, Artois, la prévient : *Vous lisez trop Walter Scott !*

Rien n'y fait. Le 28 avril 1832, la duchesse débarque à Marseille. Elle est aussitôt déçue : ni la Provence, ni le Languedoc ne bougent. Elle gagne alors le 7 mai le château de Plassac, près de Saintes.

Puis, accompagnée de quelques fidèles, déguisée en jeune paysan sous le nom de *Petit Pierre*, elle arrive en Vendée le 17 mai et ordonne l'insurrection pour le 24 mai 1832. Entre-temps, les royalistes parisiens l'ont mise en garde contre cette tentative qu'ils jugent prématurée.

Une poignée de nobles légitimistes tente de regrouper quelques combattants. Mais le cœur n'y est pas. Les paysans, qui ont retrouvé leurs *bons prêtres* et ne sont plus menacés par la conscription à outrance, n'ont aucune raison de se soulever. Qui plus est, la quasi-indifférence des Rois envers les combattants de l'intérieur sous la *restauration* - la bien nommée *ingratitude des Bourbons* - n'a pas contribué à renforcer la fidélité envers la monarchie légitime. Inconsciente de la situation réelle, Marie-Caroline se proclame régente de France et s'évertue de rallier les Vendéens à la cause d'Henri V. Le gouvernement de Paris envoie des régiments d'élite. À La Pénissière, quarante-cinq Vendéens résistent neuf heures durant à trois compagnies du 29^e de ligne (vu la disproportion des effectifs, ces derniers ne devaient pas être non plus très ardents au combat !). Au Chêne, le 5 juin, Athanase de Charrette, neveu de François Athanase, se bat avec l'énergie du désespoir. En vain : ses maigres troupes se débandent.

Sous un nouveau déguisement - de paysanne, cette fois -, la duchesse parvient à entrer par le pont de Pirmil à Nantes où elle se réfugie chez les demoiselles de Guiny, rue Haute-du-Château, le 9 juin. De là, elle continue à correspondre avec les souverains européens, malgré les légitimistes de Paris qui lui conseillent très vivement de quitter la France.

Mis au courant de sa retraite par une trahison, les gendarmes entourent la maison le 6 novembre 1832 et la fouillent de fond en comble, sans rien trouver. Mais il fait très froid cette nuit-là et les gendarmes restés de garde allument un grand feu dans la cheminée. Enfumés et risquant l'asphyxie, Marie-Caroline et ses compagnons doivent alors sortir de leur cachette.

La duchesse est emprisonnée à la forteresse de Blaye, sous la surveillance de Bugeaud. Elle devra alors annoncer qu'elle est enceinte et déclare que le père est le comte de Lucchesi-Palli, avec lequel elle aurait contracté un mariage secret. Commencée en épopée un peu folle, l'équipée se termine en vaudeville ! Ce fut un immense éclat de rire dans toute l'Europe. Orléans libéra sa prisonnière après qu'elle eut accouché d'une fille.

Artois, pour sa part, ne partagea nullement l'hilarité générale : furieux de l'inconduite de sa belle-fille et du discrédit qu'elle avait jeté sur la monarchie légitime, il lui interdit de revoir désormais ses enfants, dont il confia le soin à leur tante, la duchesse d'Angoulême (qui était en outre la marraine du duc de Bordeaux).

LOUIS XVII À CROSSEN

Naundorf sort de prison le 3 mai 1828. Il est assigné à résidence à Crossen, aujourd'hui Krosno Ordzanskie, sur l'Odra (Oder), en Silésie polonaise, alors territoire prussien. Il va s'y établir avec sa famille.

Le droit de bourgeoisie

Pour pouvoir exercer son métier d'horloger, il demande la bourgeoisie de Crossen. En vertu du paragraphe 21 du Titre III de l'ordonnance prussienne du 19 novembre 1808 sur l'organisation des communes, celle-ci devrait lui être refusée. Eh bien! elle lui est accordée sans coup férir et, par conséquent, de la façon la plus illégale qui soit !

Cette circonstance demande à être particulièrement soulignée. Les faits ici rapportés ne se passent pas dans une quelconque république bananière où tout se règle à coup de pourboires.

Nous sommes dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, sur le territoire du royaume de Prusse. La souplesse n'a jamais été la caractéristique essentielle de l'administration prussienne.

Or voilà un individu sans passé connu qui arrive à Berlin. La municipalité lui demande de justifier de son identité et de son état. Il est entré en ville muni d'un passeport au nom de Naundorf. Va-t-il trouver la police ? Non, il contacte directement le conseiller au ministère des Affaires étrangères de Prusse en charge de ces questions, bien qu'il ait l'apparence d'un homme de rien. Ce (haut) fonctionnaire l'accueille néanmoins et, bien que son passeport porte un signalement qui ne peut en aucun cas être le sien, il le protège, allant jusqu'à lui établir un certificat de complaisance. Condamné, sortant de prison, et par conséquent signalé à l'attention des autorités de Crossen, celles-ci lui accordent néanmoins une bourgeoisie qu'elles devaient lui refuser!

Comment ce personnage sans références officielles pourrait-il être le vagabond, soldat de fortune quelque peu déserteur, quelque peu truand aussi, que certains auteurs voudraient nous faire voir en Naundorf ?

Il est évident que, derrière l'homme plutôt misérable que nous voyons ainsi, se cache un personnage de toute première importance que les autorités prussiennes connaissent, surveillent (procès) et protègent (bourgeoisie) tout à la fois.

Naissance du Récit de Crossen

A Crossen, il est sous la surveillance du commissaire Pezold qui se prend de sympathie pour lui. Naundorf lui dicte un texte, celui que nous connaissons sous le nom de Récit de Crossen. Ce brave commissaire n'a aucune connaissance précise des événements qu'a pu vivre le fils de Louis XVI : son rôle consiste uniquement à tenir la plume.

Pezold essaye d'obtenir l'autorisation du roi de Prusse pour publier ce récit. Mais elle lui est refusée : le prince venait d'être lourdement condamné pour avoir osé déclarer son identité réelle ; on n'allait pas lui permettre de la faire connaître au public !

Le commissaire se mit néanmoins en rapport avec différents journaux hors de Prusse en y plaçant des annonces pour rechercher de l'aide à cet effet.

Pezold mourut subitement, le 16 mars 1832, ainsi que son successeur qui s'était pris de la même sympathie pour le prince. Mais les annonces furent reprises par certains journaux français et c'est ainsi que fut attirée sur Naundorf l'attention d'un juge à la retraite, Albouys, domicilié à Cahors.

Le départ pour la France

Entre temps, la situation politique avait évolué. Alors, on allait laisser partir Louis, dans de bien piètres conditions matérielles. On va même jusqu'à lui faire pressentir une prochaine arrestation pour l'inciter au départ (comme si un gouvernement voulant réellement s'assurer d'un personnage avait l'habitude de le prévenir !)

Laissant sa famille derrière lui, sous la garde vigilante de son épouse, le prince quitte Crossen en juillet 1832, à pied, avec quatre écus en poche pour tout viatique.

Johanna Fridericke Einert a déjà donné cinq enfants (dont quatre vivants alors) à son mari et elle est enceinte du sixième : Amélie, née le 31 août 1819 à Spandau, Charles-Édouard, né le 23 juillet 1821 à Spandau, Berthe-Julie, née le 3 novembre 1823 à Brandebourg et décédée en cette ville le 3 avril 1825, Marie-Antoinette, née le 13 mars 1829 à Crossen, et Louis-Charles, né le 11 mars 1831 à Crossen.

Mais, en France, il est bien tard...

Bibliographie : Les illustrations sont extraites de l' *Histoire de France et des Français*, d'André Castelot et Alain Decaux.

